DECHETS

Depuis quelques temps, de plus en plus de déchets sont retrouvés sur le domaine public, dans nos chemins, au pied des éco points, sur le bord des routes…. Ne minimisons pas ces déchets sauvages et maintenons un village propre, une Terre propre !

Les conteneurs verts sont réservés uniquement pour recevoir les ordures ménagères !

Tous les emballages plastiques et métalliques, même les plus petits vont à l'intérieur des colonnes jaunes. Tous les papiers, magazines, publicités vont à l'intérieur des colonnes bleues. Le verre quant à lui doit être déposé dans les colonnes vertes.

Pour tous les autres déchets (gros cartons, fils électriques, pièces automobiles, pots de peintures… etc) ceux-ci doivent être déposés gratuitement à la déchetterie d'Ambazac.

Déchetterie d'Ambazac

Nouveaux horaires :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
9h-11h45 et 14h-17h15
Fermé le dimanche

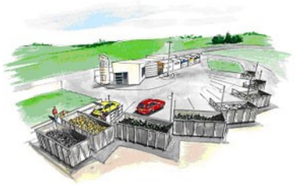

Collecte des encombrants **le 21 Juin** et le 8 novembre, veuillez contacter la mairie .

LES AIDES DU SYDED POUR LE BROYAGE

- Une aide financière du SYDED à hauteur de 30 % du prix d'achat est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 200 €, dans la limite d'un seul achat par foyer, et résidant sur le territoire du SYDED)
- Une aide financière à hauteur de 50 % du prix d'achat est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 400 €) en cas d'achat mutualisé (3 foyers min. qui achètent ensemble)
- Une aide financière du SYDED à hauteur de 100% du prix de location est proposée pour la location d'un broyeur (plafonnement à 100 €, dans la limite d'une seule location par foyer par an)
- Infos et renseignements SYDED tél. 05 55 12 12 87

SANTE

Centre de vaccination d'Ambazac: 09-70-51-19-68.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanches : 18/04 : Razès, 25/04 : Compreignac, 01/05 et 02/05 : La Jonchère, 08/05 et 09/05 : St Sulpice Laurière, 13/05 : Ambazac, 16/05 : St Priest Taurion, 30/05 : Ambazac, 06/06 : St Sulpice Laurière, 13/06 : Ambazac, 20/06 : Compreignac, 27/06 : La Jonchère, 04/07 : St Priest Taurion, 11/07 : Ambazac, 14/07 : Razès, 18/07 : St Sulpice Laurière, 25/07 : Ambazac, 01/08 : Compreignac.

Lou pitit journau de Sint-Sauvéstre

(Le petit journal de St Sylvestre) AVRIL 2021

Sommaire

Edito du Maire

Travaux

Projets et vie de la commune

Nature

Chasse

Forêt

Histoire et patrimoine

Informations

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Voici que la nature se réveille, laissant derrière le froid de l'hiver. Le gel et la neige nous ont surpris dès le mois de Janvier. Les bonhommes de neige ont égayé les jardins alors que certaines routes étaient difficiles.
Nos agents ont fait de leur mieux afin de sécuriser rapidement les 30 km de voies communales.
Mais nous avons une fois de plus, pu compter sur votre bienveillance.

A l'heure où j'écris ces lignes nous vivons encore au rythme du couvre feu, de restrictions, de fermetures…
Il y a à peine plus d'un an, la France enregistrait son premier cas de Covid. Depuis, la face du monde a changé. Tout est régi par la lutte contre ce fléau, mais il ne faut pas en oublier notre volonté et notre solidarité.

Car il y a à peine plus d'un an, vous nous avez fait confiance pour représenter notre belle commune de Saint-Sylvestre.
C'est ainsi que nos projets se poursuivent et pour certains se terminent. Même au sein de cette crise, l'enthousiasme et le dynamisme sont sans faille. Cependant nos nombreuses dotations ont été revues à la baisse. Nous devrons faire preuve d'exigence et d'équilibre afin de concrétiser les projets déjà élaborés et subventionnés sans augmenter les taxes foncières.

Vous trouverez dans ce bulletin, des articles qui regroupent la vie, les acteurs, l'histoire et la nature de notre commune. Afin de mieux comprendre les actions de notre cher petit village, des administrés et des conseillers ont grandement participé à ce tirage et nous les en remercions très sincèrement.

Pour terminer il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un beau printemps.

Angélique TERRANA
Maire de Saint Sylvestre

Naissances	Mariages	Décès
BARISSET Emma (13/01/2021) La Vieille Crouzille	**LASSALLE Laura et ANER Emmanuel** (30/01/2021) Saint-Sylvestre	**MAILLAUD Lucie** (30/03/2021) Saint-Sylvestre

Agenda

29 Avril, 27Mai, 10, 24 Juin, 8 et 22 Juillet : Pimms

1er et 3ème samedi du mois : bibliothèque
En mai elle sera ouverte 01/05 et le 22/05.

Associations actives

◊ **Comité des Fêtes :**
Co- Présidents, Monsieur Christian BINET et Monsieur Claude BIRON
Contact : madeleine.faure3110@orange.fr

◊ **Association Communale de Chasse Agréée :**
Président, Monsieur Raymond FAURE
Contact : faureisabelle87@orange.fr

◊ **Société des Amis de Saint Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont :**
Président, Monsieur François MOUGNAUD
Contact *: contact@sassag.com*

◊ **Association « Les Petits Ecoliers » :**
Président, Madame Laure Beurguet
Contact :asso.petitsecoliers@gmail.com

◊ **Association Théâtrale « Les Grands Démontés » :**
Président, Monsieur Rémy DAILLY
Contact **:** aeropingui@gmail.com

Dépôt de pain

L'Agence Postale assure un dépôt de pain et de viennoiseries.
Du mardi au samedi de 9 H 00 à 12 H 00.

Les commandes sont à passer au minimum la veille avant 11 H 30 à l'agence Postale au : 05 55 71 33 68 ou sur place.

Mairie

Du lundi au vendredi : 9H00-12H00 et 14H00-17H00
Le samedi : 9H00-12H00

Téléphone mairie : 05-55-71-33-66

Mail : mairie.stsyl@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-sylvestre-limousin.fr

Ecoles

Ecole Maternelle : 05 55 71 80 29
Ecole primaire : 05 55 71 33 22

Garderie

Horaires 7H00-9H00 et 16H30-18H30
Contact: 05 55 71 33 22

URBANISME

Les règles d'urbanisme figurent au Plan Local d'Urbanisme adopté le 16 juillet 2019. Il est important avant toutes modifications, constructions ou changements de se renseigner à l'aide du PLU des possibilités ou non. Ce doit être la première vérification.

Le PLU est consultable en mairie ou sur le site internet saint-sylvestre-limousin.fr.

Pour tous travaux de construction de plus de 5 m² (maisons, annexes tels que abri de jardin, abri bois, chenil, piscine, carport …), de modifications de l'aspect extérieur des bâtiments (créations d'ouvertures, réfection de façades, de toitures, des menuiseries, construction de terrasses, vérandas…), de changement de destination de bâtiments, d'édification de clôtures et portail, un permis de construire ou une déclaration préalable doit être déposé en mairie.

Sont également soumis à autorisation

- Les assainissements autonomes : demande à déposer à ELAN service du SPANC 13 rue Gay Lussac 87240 AMBAZAC 05 55 56 44 55
- la création d'accès au domaine privé à partir des voies communales et départementales

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de mairie ou à la communauté de communes ELAN, service Urbanisme au **05 55 56 04 84**

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 13 et 20 juin 2021 (sous réserves des directives gouvernementales)

Deux bureaux de votes seront à votre disposition à la salle des fêtes.

Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h.

En raison des conditions sanitaires nous invitons chaque concitoyen à se munir d'un masque et d'un stylo.

La municipalité fait également appel aux volontaires pour l'organisation et la tenue des bureaux de votes. Si vous souhaitez nous consacrer quelques heures de votre temps, merci de vous faire connaitre au secrétariat de la Mairie (05 55 71 33 66).

Faire une demande de
Procuration sur maprocuration.gouv.fr

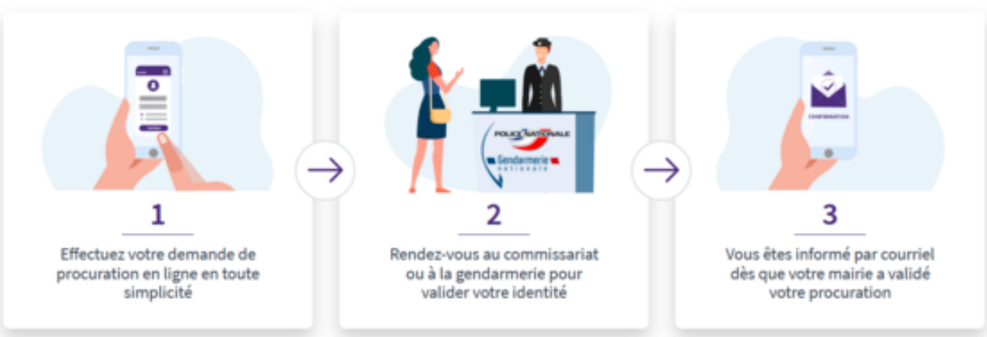

Travaux sur la commune

⇒ **Sécurité à l'école**:

Les travaux auront lieu la 1ère semaine des vacances de printemps. Des ralentisseurs et des balises seront installés. Durant les travaux, la rue sera fermée et une déviation par le Mas sera mise en place. Les désagréments occasionnés devraient durer 1 semaine. Le coût s'élève à 20 000 euros dont 10 000 euros subventionnés au titre des amendes de police, par la préfecture. L'entreprise Colas France mieux disante a été retenue. **De plus pour assurer la sécurité de tous, le bourg passera à 30 km/h.**

⇒ **Eclairage modéré** : Les travaux ont débuté le 15 mars. Nous pourrons rapidement observer notre beau ciel étoilé de 23h à 5h.

⇒ **La construction d'une aire de jeux** s'est achevée.

Le city stade est accompagné d'aires de pique-nique, de bancs ainsi que de jeux pour enfants. Nous comptons sur le civisme de chacun afin de préserver ce bel espace pour tous. Il sera accessible quand les conditions sanitaires le permettront.

⇒ **Voirie**: - ELAN nous a fait part de son programme de voirie 2021. La **route du bois Renadeau** devrait être faite durant l'été 2021.

- La réfection de **l'impasse de chez Chandeau** débutera entre la fin du mois d'Avril et début Mai. La durée de la réfection sera d'une semaine. L'entreprise retenue est Colas France pour un montant 22 154,16 euros, subventionné à hauteur de 10 600 euros par le département.

- La saison particulièrement capricieuse laisse de nombreux dégâts. Dès le mois d'Avril nos agents feront de leur mieux afin de combler les nombreux nids du poule.

⇒ **L'installation de la fibre** à Saint Sylvestre est réalisée sur 3 zones.

Zone 1: Tenelles, Brugères, Combe Généchaud	Zone 2: La Chaize, Larmont, Le Petit Coudier, La maison du bois, les Caires.	Zone 3: les hameaux restants
Travaux en cours Commercialisation: dernier trimestre 2021	Travaux en cours Commercialisation: dernier trimestre 2022	Travaux en cours Commercialisation: 2ème trimestre 2022

⇒ **SIAEP:** Remplacement des conduites d'eau potable vétustes relarguant du CVM (chlorure de vinyle monomère)

- Pour Saint-Sylvestre :Chez Pouyaud et Gouillet
- Pour Compreignac : Les Chabannes, Villebert, et Puymenier, Le Breuil – Le Mas la Roche, Lavaud Fleuret, Peny, La Vauzelle et La Roche

Projet sur la commune

* **Salle des fêtes** : Nous poursuivrons le projet de la réfection de la salle des fêtes afin de fournir un espace complet au rez-de chaussée. Cela permettra d'accueillir plus de monde avec les normes accessibilités ERP pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi cet espace comprenant la salle des fêtes, les terrains de pétanque et de tennis et le city parc, sera un lieu d'accueil complet pour de belles réunions quand nous le pourrons.

Vie de la commune

* **Souterrain de la Chaize** : Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de sécuriser le chemin des moines à la Chaize. Il demeure fermé à la circulation.

* **Agence postale :** Un dépôt vente des produits de Saint-Sylvestre s'est installé à l'agence postale. Miel, crème de marron, bière, bijoux, poterie, cartes postales… vous y sont présentés du lundi au samedi de 9h à 12h !

* **Réouverture de la bibliothèque** depuis le 23 Janvier. Au 2ème étage de la mairie. Les jours et horaires d'ouverture : 1er et 3ème samedi du mois de 9h à 11h.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer **un service de portage de livres** à domicile a été mis en place. Pour en bénéficier vous pouvez contacter la mairie.

Les projets fourmillent au sein de notre belle école. Aussi riches les uns que les autres pour le bonheur de nos enfants! Nos enseignantes amènent le jardin et la ferme à l'école, les font voyager autour de l'océan Atlantique en suivant deux jeunes marins sur leur bateau ou préparent même un court reportage sur l'aire terrestre éducative réalisé par l'Office Français de la Biodiversité. N'y voyez là qu'un échantillon...

En parallèle notre personnel périscolaire ne manque pas non plus d'idées.

En passant par des menus Italien, végétarien ou même égyptien Christophe régale les papilles de nos chérubins.

On n'oublie pas non plus la fabrication de papier recyclé, de pièges à frelons ou d'un jardin des sens par les enfants de la garderie…

Une chose est sûre ça bouge à l'école Nelson Mandela !

Le petit patrimoine…

Découvrez le petit patrimoine de la commune !

La Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont (SASSAG) a recensé, sur la commune de Saint-Sylvestre, à ce jour, un certain nombre d'éléments du petit patrimoine, dignes d'intérêt, (croix, fontaines, puits, pêcheries, …). Tous ces éléments ont été enregistrés dans une base de données. Certains sont accessibles par toute personne, adhérente ou non à la SASSAG. On peut, par exemple, connaître tous les éléments d'un village ou l'ensemble des éléments de la commune. On peut également, pour chacun des éléments, imprimer une fiche qui reprend ses principales caractéristiques.

Consultation du petit patrimoine à sassag.com puis bouton ou le Le Petit Patrimoine panneau de droite sur la page d'accueil.

L'écran de consultation

La sélection des éléments s'effectue à partir de la carte de la commune ou en indiquant un ou plusieurs critères.

Aide pour la saisie des critères de recherche

Aidez-nous à compléter cet inventaire. Vous connaissez un élément non recensé, transmettez-nous vos données par courriel : abbaye.grandmont@gmail.com

Nous recherchons, également, tout document relatif aux carrières (granit, feldspath,…) de la commune de Saint-Sylvestre.

Il était une fois Saint-Sylvestre, notre commune, son bourg…. La rue de la mairie.

La Mairie

Derrière l'église, le bâtiment important est aujourd'hui la Mairie : c'est l'ancien presbytère, reconstruit en 1790 sur les ruines de l'ancien. Précédemment à la reconstruction du presbytère, les habitants de Saint-Sylvestre avaient été sollicités en 1783 afin de financer les « réparations urgentes et nécessaires du presbytère ». Les travaux sont donnés en adjudication.

En l'an II de la Révolution, le presbytère est vendu comme « bien national » au citoyen Rebeyrotte de Labesse, demeurant à Monismes, Bessines.

Puis, l'acheteur met le presbytère gracieusement à la disposition du desservant.

En 1806, le bâtiment est acheté par la Commune pour la somme de 2 520 F.

En 1811, M. Rebeyrotte demande à être payé : l'inventaire des réparations s'élève à 1 480 F, alors que le presbytère n'a que vingt ans d'âge !

Cette maison a été utilisée jusqu'à la fin du XIXème siècle par les prêtres desservants de la paroisse de Saint-Sylvestre. En 1850, elle a été le siège de l'école catholique de garçons, dirigée par l'abbé LARUE. Après l'abbé LARUE, l'abbé FOUILLAUD a été le dernier prêtre résidant à Saint-Sylvestre.

Récupérée en 1905 par la commune, elle devient École de Filles, puis Mairie en 1951.

Remarquons les jolis contrevents en bois qui ornaient le bâtiment jusque dans les années 1960, ainsi qu'à droite, la pompe qui surmontait le puits. L'écurie à droite en entrant dans la cour a servi longtemps de cantine : une chaudière faisait cuire la soupe, avec laquelle on trempait les « soupettes » que les enfants apportaient pour midi.

De grands portails de bois fermaient cette cour de récréation. L'if du jardin du curé a retrouvé un port agréable grâce à une taille d'importance. Et le jardin va se transformer pour devenir le « jardin d'Hippocrate », ainsi qu'une collection lapidaire. Les travaux de 2010 ont aménagé l'accès aux bureaux de la mairie, et réorganisé l'intérieur.

Le puits a été mis en valeur par un éclairage approprié. L'agence postale a été installée dans « le petit bâtiment situé au midi » selon l'inventaire de 1806. Outre les services postaux, l'employée propose des produits locaux.

La mairie lors d'un mariage en 1950

À l'entrée, deux modillons provenant de l'abbaye de Grandmont ont trouvé leur place au mur de granit.

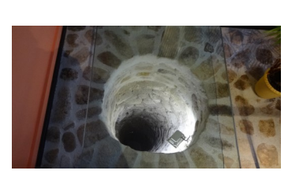

L'ancien puits du presbytère a été mis en valeur par un éclairage approprié.

Marthe Moreau

Pose nature

Saint-Sylvestre est doté d'une nature ordinaire, remarquable et riche, dans ce bulletin vous pourrez vous rendre compte d'une petite partie de la faune, figée, grâce aux magnifiques clichés du jeune Clément Bénard que nous remercions très sincèrement.

Paroles de chasseurs

QUI ?

L'Association communale de chasse agrée de St Sylvestre est composée de 71 chasseurs dont 46 sont des résidents ou des propriétaires terriens sur la commune ; parmi eux, 14 chasseurs ont moins de 30 ans dont 3 femmes.

COMMENT ?

Les chasseurs de petit gibier chassent seuls ou en petit nombre. Les chasseurs de gros gibier pratiquent la chasse de façon collective en une seule équipe dans la commune de St Sylvestre. Cela permet une gestion plus facile des espèces et des chasseurs.

QUAND ?

Le samedi, le dimanche et les jours fériés sont consacrés à la chasse du Cerf et Sanglier particulièrement. La chasse du Chevreuil a lieu le plus régulièrement le mercredi et quelques fois le week-end si le plan de chasse minimum exigé par les instances n'est pas réalisé.

POURQUOI ?

• Un mode de vie rural

Certains pratiquent la chasse depuis des générations, d'autres ont le besoin de ressentir une part d'authenticité dans notre société de consommation. Le moteur c'est la compréhension du mode de vie des animaux et la complicité que nous avons avec nos chiens. Ce n'est pas le fait de tuer, qui lui est parfois une fin mais pas le gage de réussite d'une belle chasse. A noter d'ailleurs que dans l'ACCA, vous l'avez peut-être déjà croisé en vous promenant, un chasseur chasse le lièvre « au bâton » avec une meute de 7 ou 8 chiens, c'est-à-dire qu'il pratique la chasse sans fusil, sans volonté de prélever l'animal de chasse. Sa volonté est de faire retrouver à ses chiens toute leur authenticité de chasseur, de les admirer en chasse et bien entendu de contempler les nombreuses ruses de lièvre ainsi que de tenter de les résoudre !

• Une gestion cynégétique

- Effectifs : La pratique de la chasse a pour responsabilité de maintenir les populations d'animaux à un niveau acceptable permettant aux agriculteurs et aux forestiers de pouvoir exercer leur métier convenablement. Les chasseurs ont décidé de créer une réserve supplémentaire concernant uniquement les faisans et les perdrix rouges au lieu-dit Fondanèche. L'objectif est d'obtenir une population convenable et stable de ces espèces. Quelques reproducteurs sont déjà présents dans cette zone et plusieurs sujets y ont été progressivement introduits au cours de l'année. Une seconde réserve de chasse (tout gibier) a été mise en place au lieu-dit Les Caires. La municipalité d'Ambazac avait demandé à l'ACCA d'Ambazac de placer ce lieu en réserve afin que la population puisse profiter du site de Jonas sans appréhension. Dans la mesure où le terrain de la commune de St Sylvestre jouxte les sentiers de randonnées du site de Jonas, l'ACCA d'Ambazac nous a demandé s'il nous était possible de faire de même. De ce fait, les animaux chassés s'y réfugient régulièrement mais le tir n'y est pas autorisé. Seules, les battues ayant été déclarées à la DTT peuvent y avoir lieu en cas de dégâts.

- Maladies : Enfin, la chasse et les chasseurs permettent d'évaluer les populations et l'état sanitaire de chaque espèce. Ainsi cette année, trois cas sanitaires potentiellement inquiétants ont été signalés à l'office français de la biodiversité par l'intermédiaire de photos ou de prélèvements. Chez deux Cerfs élaphes nous avons constaté la présence de parasites internes et chez un chevreuil la présence importante de parasites externes peu communs.

DES DEVOIRS !

Le plan de chasse soumis par la direction départementale des territoires et la fédération de chasse obligent de prélever 5 Cerfs Elaphes (1 jeune, 1 biche, 1 cerf, 1 indéterminé, 1 daguet) et entre 45 et 60 chevreuils. Comme dans tout le territoire de la Haute-Vienne et un peu partout en France, il nous fallait aussi augmenter notre prélèvement chez les sangliers. Il a aussi été choisi de prélever le minimum de chevreuils qu'exige le plan de chasse car la population a baissé un peu et nous voyons surtout des brocards en fin de chasse.

BILAN : Les 5 Cerfs Elaphes ont été prélevés dans le territoire de St Sylvestre qui se situe à proximité de celui de Compreignac, de l'autre côté de l'autoroute A20. Il a été choisi par les chasseurs de ne pas tirer le cerf lors des premières dates dans un souci éthique car ces derniers n'étaient pas encore totalement remis de leur fatigue dû à la période de reproduction. Ensuite, nous avons prélevé 46 chevreuils sur les 60 possibles. En ce qui concerne les sangliers nous avions cette année la possibilité de chasser cette espèce jusqu'à fin mars, nous en avons prélevé 91. Quelques communes qui devaient faire baisser leur population ont alors chassé durant ce mois. Compte tenu des dégâts occasionnés, le conseil d'administration de l'ACCA de St Sylvestre a décidé de poursuivre la chasse au sanglier bête rousse (jeune sanglier non adulte) uniquement les samedis après le premier week-end de mars. L'objectif était de limiter la présence des chasseurs dans la commune à un seul jour dans le week-end avec l'arrivée du printemps.

MISSIONS (entre deux saisons…)

A l'intersaison, les chasseurs participent à la mise en place et à l'entretien des clôtures autour des cultures afin de limiter les dégâts que peuvent occasionner les animaux. Lorsque cela ne suffira pas notamment au mois de juillet avant la moisson du blé, des décantonnements pourront avoir lieu avec très peu de chiens. L'objectif est de faire revenir les animaux au bois grâce aux chiens, sans prélèvement. Nous avons remarqué la fragilité du grillage de l'autoroute à certains endroits, nous allons le consolider afin que les animaux ne puissent traverser la clôture. L'entretien de certains chemins est aussi prévu afin que nous puissions continuer à les emprunter. Ensuite, dans la réserve petit gibier que nous avons récemment créée, les chasseurs effectuent de façon régulière un agrainage à la volé avec du blé pour permettre aux animaux de trouver les ressources nécessaires. Lors des périodes de sécheresse ou de grands froids, l'agrainage s'intensifie jusqu'à deux fois par semaine . Enfin, nous observerons avec attention l'évolution du nombre d'individus dans les différentes espèces ainsi que leur reproduction.

VIVRE ENSEMBLE !

Nous avons bien conscience que nous générons des passages de véhicules importants qui se déplacent au sein de notre commune. Nous avions prévu de faire ancrer la pratique du covoiturage chez les chasseurs de la commune mais avec la Covid 19 cela n'a pas pu se réaliser. Nous espérons que la saison prochaine sera différente et nous referons un point sur les conditions de ces déplacements.

L'ACCA de Saint Sylvestre

La forêt… parlons-en!

Comme vous avez pu le remarquer, des coupes ont été réalisées dans de nombreuses parcelles de Saint-Sylvestre.

Les coupes rases sont très mal encadrées par la loi. Pour les forêts de plus de 25 hectares le propriétaire doit réaliser un plan simple de gestion et le faire valider par le Centre Régional de la Propriété Forestière. Pour les forêts de moins de 25 hectares le propriétaire doit simplement s'engager à respecter un règlement type de gestion ou un code de bonnes pratiques sylvicoles : ces documents sont censés garantir une gestion durable des forêts, mais imposent peu de restrictions sur les coupes rases des parcelles de domaine privé.

La Commune de Saint-Sylvestre, quant à elle, a réalisé une coupe rase des parcelles situées à côté du stade municipal. Les Douglas présents, arrivés à maturité (60 ans), étaient devenus dangereux pour les riverains proches de ces terrains.

La Commune est en pleine réflexion pour reboiser la parcelle exploitée et deux choix s'offrent à nous :

* Nous pouvons associer plusieurs essences pour le renouvellement de la végétation après un nettoyage de la parcelle et un rabotage des souches existantes.
* Ou permettre une régénération naturelle. Il sera alors nécessaire de la suivre. L'inconvénient de cette technique est qu'elle demande plus de travail de dépressage et de débroussaillage. De plus il va y avoir, pendant un certain temps, un stade « broussaille ». Si la reprise est faible, il sera toujours possible de faire un enrichissement d'ici deux ans. Cette technique ne préconise néanmoins aucun dessouchage.

La Commune de Saint-Sylvestre possède très peu de parcelles boisées. La majorité appartient à des propriétaires privés. Ainsi la gestion de leur forêt ne nous appartient pas.

La charte forestière présente sur toutes les communes d'ELAN permet de préserver les terrains publics lors de travaux forestiers (remise en l'état des chemins, routes, accotements…). Un état des lieux est fait avant et après le chantier afin de déterminer les dégradations. Il faut pour cela une parfaite synchronisation entre le référent de la charte de notre commune et les forestiers! Ceci n'est pas toujours aisé.

Nous sommes bien conscient que nos paysages sont profondément modifiés lors de ces travaux. Mais il est vrai aussi que la forêt mérite d'être régénérée. L'idéal serait de diversifier les forêts en âges et en essences.

Pour toutes questions sur des coupes vous pouvez vous adresser à la mairie.